

PRE-PROGRAMME / Journées d'échanges
Troubles psychiques, situations de handicap et inclusion professionnelle
6 / 7 octobre 2016
Centre Le Mistral – 11 impasse Flammarion – 13 001 Marseille

L'environnement économique et professionnel, les exigences accrues en termes de compétitivité et de performance contribuent à la détérioration de la santé mentale d'une partie de la population. Ils peuvent générer des interrogations autour du maintien dans l'emploi de personnes rendues plus vulnérables en raison de troubles psychiques, interrogent plus généralement les conditions de travail dans les secteurs publics et privés et questionnent les politiques de formation et d'emploi menées en matière d'inclusion professionnelle des personnes vivant avec un handicap (psychique).

Mais ce contexte doit aussi prendre en compte la réaffirmation des droits des personnes handicapées dans la loi du 11 février 2005, et le rôle clairement identifié de l'accès et du maintien dans l'emploi comme éléments déterminants de l'autonomie et de l'inclusion dans la Cité des personnes vivant avec des troubles psychiques.

C'est pourquoi les partenaires du Conseil d'Orientation en Santé Mentale (COSM) de la Ville de Marseille se sont engagés depuis 2015 dans une démarche dynamique et partenariale autour de la problématique de l'accès et du maintien dans la formation et dans l'emploi.

En référence à ses objectifs (favoriser l'inclusion dans la Cité des personnes souffrant de troubles psychiques) et à ses principes d'action (offrir un espace d'échanges entre partenaires et acteurs d'un même territoire), le COSM favorise et soutient en effet la rencontre et le dialogue entre l'ensemble des acteurs et opérateurs du territoire marseillais, sur des questions de santé mentale.

Ainsi, à Marseille, de nombreuses initiatives existent en faveur de la formation et de l'emploi des personnes vivant avec des troubles psychiques. Elles émanent des secteurs du sanitaire, du social, du médico-social ou encore de la formation et de l'emploi, et témoignent de l'ancrage local des dispositifs réglementaires d'accès aux droits et de soutien à la construction de parcours d'insertion.

Mais leur lisibilité n'est pas toujours aisée, d'autant que de nombreux opérateurs se voient bousculés par la prise en compte « récente » du handicap psychique, qui vient interroger la formation des personnels et la pertinence des outils et méthodes couramment utilisés, notamment auprès de personnes vivant avec d'autres formes de handicaps et/ou de vulnérabilités.

Ainsi, pour les personnes vivant avec un trouble psychique, la question de l'accompagnement 'vers' et 'dans' l'emploi se pose avec une acuité particulière, et nécessite l'invention de réponses dont les formes restent encore à dessiner – d'autant que les troubles psychiques sont caractérisés par une forte variabilité dans l'intensité et dans le temps, qui rend difficile l'appréhension des conséquences liées à ces troubles sur les capacités individuelles à exercer telle ou telle tâche/activité professionnelle, et qu'il existe un fort cloisonnement administratif et réglementaire entre le secteur de l'emploi protégé d'un côté et celui de l'emploi ordinaire de l'autre.

Les professionnels qui travaillent avec les personnes vivant avec un trouble/un handicap psychique font état de la nécessité de développer, au-delà des frontières sectorielles et des cultures professionnelles, des espaces d'échanges d'informations, d'expériences, de difficultés et de perspectives – à la fois horizontaux, entre secteurs (sanitaire, social, médico-social, formation, emploi) et verticaux, entre « personnes concernées », « opérateurs » et « décideurs ».

L'objectif de ces 2 journées est d'y contribuer.

Jeudi 6 octobre 2016

8h30 : Accueil

- **9h : Ouverture de la Journée**
- **9h30 – 10h00: Santé mentale, trouble psychique, handicap (psychique) : de quoi parle-t-on ?**
10h00 – 10h30 : Discussion

10h30 – 11h00: Pause

- **11h – 12h – Table ronde avec des personnes concernées**
12h00 – 12h30: Discussion

12h30 – 14 h : Pause déjeuner

- **14h00 – 14h30 : Formation et adaptation professionnelle pour les personnes vivant avec un handicap (psychique)**
14h30 – 15h00 : Discussion

15h00 – 15h30 : Pause

- **15h30 – 17h30: Deux ateliers thématiques en parallèle, au choix**
 1. Formation et valorisation des compétences professionnelles des personnes vivant avec un handicap (psychique)
 2. Les politiques des entreprises en faveur de l'emploi des personnes vivant avec un handicap (psychique)

Vendredi 7 octobre

8h30 : Accueil

- **9h00 – 9h30 : « Zéro sans solution » : enjeux et préconisations en matière d'inclusion professionnelle des personnes vivant avec un handicap (psychique)**
9h30 – 10h00: Discussion

10h00 – 10h30 : Pause

- **10h30 – 12h30 : Deux ateliers thématiques en parallèle, au choix**
 3. Emploi protégé, emploi adapté : y accéder, s'y maintenir, en sortir
 4. Focus sur la question de l'accompagnement – expériences en cours à Marseille

12h30/14h00 – Pause déjeuner

- **14h00 – 16h00 : Deux ateliers thématiques en parallèle, au choix**
 5. Les acteurs spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap (psychique)
 6. Les orientations du service public de l'emploi
- **16h00/17h00 : Synthèse des 2 journées – Conclusion**

Conditions de participation

- **Renseignements / Contacts**

Agnès Bensussan - Coordinatrice du Conseil d'Orientation en Santé Mentale (COSM) de la Ville de Marseille - **Par mail uniquement** : cosm@mairie-marseille.fr

Hugues Lepoivre – Chargé de mission Santé Mentale de la Ville de Marseille – **Par mail uniquement** : hlepoivre@mairie-marseille.fr

- **Inscriptions**

L'inscription est gratuite, mais **obligatoire** – sous réserve des places disponibles.

A renvoyer à

COSM de la Ville de Marseille

- par mail (de préférence) : cosm@mairie-marseille.fr

- par courrier : COSM Ville de Marseille/ SSPH / 23 rue Louis Astruc / 13233 Marseille Cedex 20

Une confirmation vous sera adressée par mail – merci de bien vouloir renseigner ce champ dans le bulletin d'inscription, ci-dessous.

Bulletin d'inscription

NOM Prénom (obligatoire) :

Structure (obligatoire) :

Fonction :

Mail (obligatoire) :

Tel :

Journée du 6 octobre (obligatoire)

OUI

NON

Je m'inscris à l'atelier suivant :

1. Formation et valorisation des compétences professionnelles des personnes vivant avec un handicap (psychique)

OU 2. Les politiques des entreprises en faveur de l'emploi des personnes vivant avec un handicap (psychique)

Journée du 7 octobre (obligatoire)

OUI

NON

Je m'inscris aux ateliers suivants :

3. Emploi protégé, emploi adapté : y accéder, s'y maintenir, en sortir

OU 4. Focus sur la question de l'accompagnement

5. Les acteurs spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap psychique

OU 6. Les orientations du service public de l'emploi